

LES SORTANTS DES LISTES DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI, EN JUIN 2015

En juin 2015, 478 200 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont sortis des catégories A, B, C (demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi), qu'ils soient restés inscrits sur les listes de Pôle emploi (en catégorie D ou E) ou non. Parmi eux, 42,7 % ont repris un emploi et 12,8 % sont entrés en formation.

3,4 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C fin mai 2015 sont sortis de ces catégories au cours du mois de juin 2015 pour reprendre un emploi. Ce taux augmente de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, mais perd 0,2 point sur un an.

Parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sortis pour reprendre un emploi en juin 2015, 66,3 % ont accédé à un emploi durable (CDI, autre contrat de 6 mois ou plus, mise à son compte) et 85,1 % étaient encore en emploi en septembre 2015, trois mois après leur sortie.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi augmente de 0,2 point au 2^e trimestre 2015

En juin 2015, 478 200 demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) sont sortis de ces catégories, qu'ils soient restés inscrits sur les listes de Pôle emploi (en catégorie D ou E) ou non (1). Parmi eux, 42,7 % ont repris un emploi et 12,8 % sont entrés en formation (tableau 1). La part des reprises d'emploi dans les sorties

Tableau 1

Répartition des sorties par motif réel et taux de sortie par motif réel

En % sauf mention contraire, données CVS

	Répartition des sorties par motif réel*			Taux de sortie par motif réel**		
	Juin 2014	Mars 2015	Juin 2015	Juin 2014	Mars 2015	Juin 2015
Reprise d'emploi	41,0	40,3	42,7	3,6	3,2	3,4
Formation	12,8	13,2	12,8	1,0	1,0	1,0
Retraite	1,8	1,8	1,1	0,2	0,2	0,1
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	7,7	8,0	8,0	0,7	0,6	0,6
Non-renouvellement volontaire de la demande	3,1	3,4	2,9	0,2	0,3	0,2
Non-renouvellement accidentel de la demande	8,4	8,6***	8,9	0,6	0,6***	0,6
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	18,0	17,9	18,1	1,4	1,4	1,3
Radiation administrative.....	1,6	1,8***	1,3	0,1	0,2***	0,1
Autre motif de sortie	5,5	5,1***	4,1	0,5	0,4***	0,3
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	8,3	7,9	7,7
Nombre de sorties (CVS-CJO) - en milliers	472,3	472,0	478,2			

Champ : * sorties des catégories A, B, C ; ** demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

* La part des reprises d'emploi dans les sorties des catégories A, B, C rapporte le nombre de sorties des catégories A, B, C pour reprise d'emploi au cours du mois *m* au nombre de sorties de ces catégories, tous motifs confondus, ce même mois.

** Le taux de sortie pour reprise d'emploi un mois *m* rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois *m-1* et sortis de ces catégories pour reprise d'emploi au cours du mois *m* au nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à la fin du mois *m-1*.

*** Un incident de production, survenu lors de la collecte de l'enquête Sortants de mars 2015, a affecté, pour les demandeurs d'emploi dont le motif administratif de sortie est « radiation », la répartition entre les motifs réels « non-renouvellement accidentel de la demande », « radiation administrative » et « autres cas ». Les parts et taux de ces trois motifs ont donc été estimés. L'incident n'a pas affecté les informations recueillies sur les reprises d'emploi.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT et enquête Sortants.

progresses de 2,4 points sur le trimestre et de 1,7 point sur un an ; celle des entrées en formation baisse de 0,4 point sur le trimestre, mais reste stable sur un an.

Avertissement :

Depuis juin 2015, Pôle emploi accède à des données administratives plus complètes lui permettant de mieux classer dans la catégorie correspondant à leur situation les demandeurs d'emploi en formation, en service civique ou en contrat aidé dans l'insertion par l'activité économique. Ces nouveaux traitements ont un impact à la hausse sur le nombre de sorties pour reprise d'emploi et pour formation, ainsi que sur la part des contrats aidés dans les reprises d'emploi, en raison de la nature des contrats visés. Cet impact est plus important en juin 2015 car il s'agissait du premier mois de mise en œuvre, au cours duquel les nouveaux traitements ont été appliqués à tous les demandeurs d'emplois concernés, quelle que soit leur date d'entrée dans les dispositifs concernés. Au cours des mois suivants, seuls les demandeurs d'emploi nouvellement entrés dans les dispositifs ont été concernés. Pour plus de détails, voir la note [Amélioration dans la gestion de la liste de demandeurs d'emploi](#).

Dans la présente publication, pour rendre les résultats comparables avec ceux des précédentes vagues d'interrogation, les personnes affectées par les nouveaux traitements ont été exclues du champ de l'analyse. Le nombre total de sorties de catégories A, B, C est donc inférieur à celui publié dans la publication mensuelle sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (478 200, contre 496 700).

(1) Ce nombre de sortie diffère de celui publié dans la publication mensuelle sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi car les situations de transferts entre catégories occasionnées par la mise en œuvre des nouveaux traitements à compter de juin 2015 ont été ici exclues (cf. avertissement).

Fin mai 2015, en France métropolitaine, 5 414 200 demandeurs d'emploi étaient inscrits en catégories A, B, C. 3,4 % d'entre eux sont sortis des catégories A, B, C au cours du mois de juin 2015 pour reprendre un emploi (graphique 1, tableau 1). Ce taux de sortie pour reprise d'emploi augmente de 0,2 point sur le trimestre, mais perd 0,2 point sur un an.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi est plus élevé pour les hommes

En juin 2015, le taux de sortie pour reprise d'emploi est de 3,5 % pour les hommes et de 3,3 % pour les femmes. Sur le trimestre, ce taux a augmenté de 0,2 point pour les hommes comme pour les femmes (respectivement +0,1 point et -0,2 point sur un an).

Le taux de sortie des catégories A, B, C pour reprise d'emploi dépend fortement de l'âge : en juin 2015, il est de 5,6 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 3,5 % pour les 25-49 ans et 1,7 % pour les 50 ans ou plus. Sur le trimestre, ce taux a augmenté pour les trois tranches d'âge : +0,2 point pour les moins de 25 ans et les 25-49 ans et +0,1 point pour les 50 ans ou plus.

Le taux de sortie pour reprise d'emploi est nettement plus faible pour les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis au moins un an en catégories A, B, C) : il s'élève à 2,2 % en juin 2015, contre 4,5 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an. Sur le trimestre, le taux de sortie des demandeurs d'emploi de longue durée et celui des demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an ont augmenté chacun de 0,2 point.

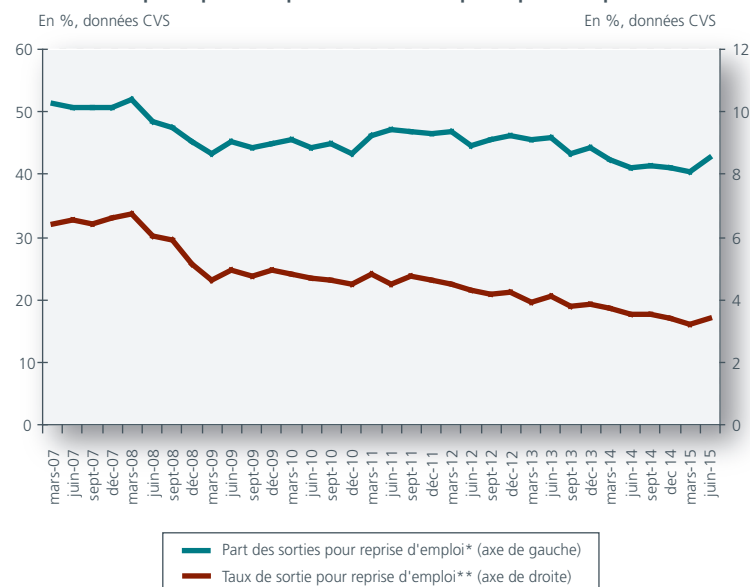
Tableau 2
Taux de sortie pour reprise d'emploi selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi

En %, données CVS

	Jun 2014	Mars 2014	Jun 2015
Ensemble	3,6	3,2	3,4
Sexe			
Hommes	3,6	3,3	3,5
Femmes	3,5	3,1	3,3
Âge*			
Moins de 25 ans	6,0	5,4	5,6
De 25 à 49 ans	3,7	3,3	3,5
50 ans ou plus	1,6	1,6	1,7
Ancienneté en catégories A, B, C*			
Moins d'un an	4,6	4,3	4,5
Un an ou plus	2,2	2,0	2,2

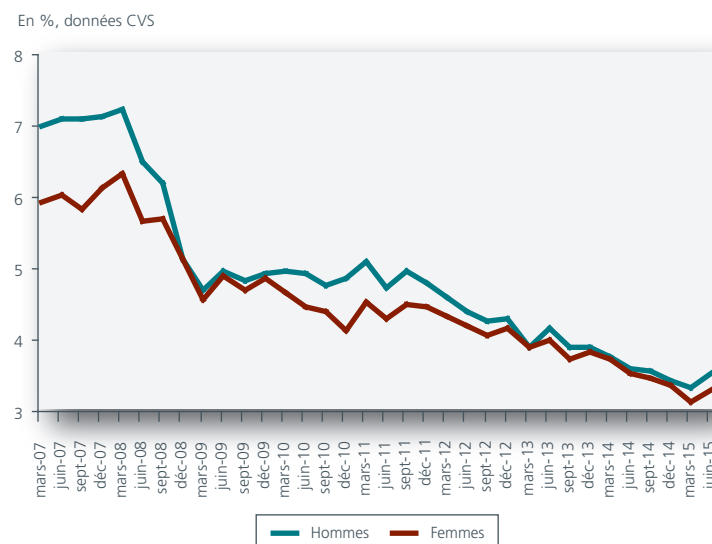
* L'âge est calculé en fin de mois. L'ancienneté est calculée par rapport au mois de sortie.
Lecture : parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C fin mai 2015, 3,5 % des hommes sont sortis de ces catégories en juin 2015 pour reprise d'emploi.
Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 1
Part des sorties pour reprise d'emploi et taux de sortie pour reprise d'emploi



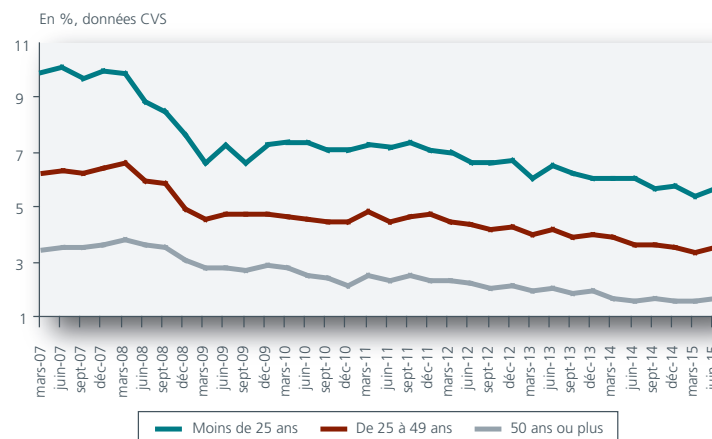
Champ : *sorties des catégories A, B, C ; **demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 2
Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe



Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 3
Taux de sortie pour reprise d'emploi par âge



Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Les deux tiers des emplois occupés à la sortie sont durables

Parmi les demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C en juin 2015 pour reprendre un emploi, 66,3 % ont accédé à un emploi durable (2). Cette part augmente sur le trimestre (+2,1 points) et sur un an (+0,5 point) (tableau 3 et graphique 5). Les CDI représentent à eux seuls 34,5 % des emplois repris.

73,3 % des emplois occupés par les sortants de juin 2015 sont à temps plein, part stable sur le trimestre.

85,1 % des sortants pour reprise d'emploi de juin 2015 sont encore en emploi 3 mois après leur sortie (graphique 5).

Tableau 3

Type de contrat de travail et temps de travail des emplois occupés à la sortie

En %, données CVS

	Juin 2014	Mars 2014	Juin 2015
Emploi durable*	65,8	64,2	66,3
Type de contrat			
CDI	32,6	33,0	34,5
CDD, saisonnier, vacation	38,4	37,4	36,3
Intérim	13,0	14,1	13,9
Contrat aidé	9,0	8,8	8,9
À son compte	5,9	5,6	5,8
Autres	1,1	1,1	0,6
Temps de travail			
Temps plein	72,5	73,4	73,3
Temps partiel	27,5	26,6	26,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

* CDI, autres contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.
Source : Pôle emploi - Dares, enquête Sortants.

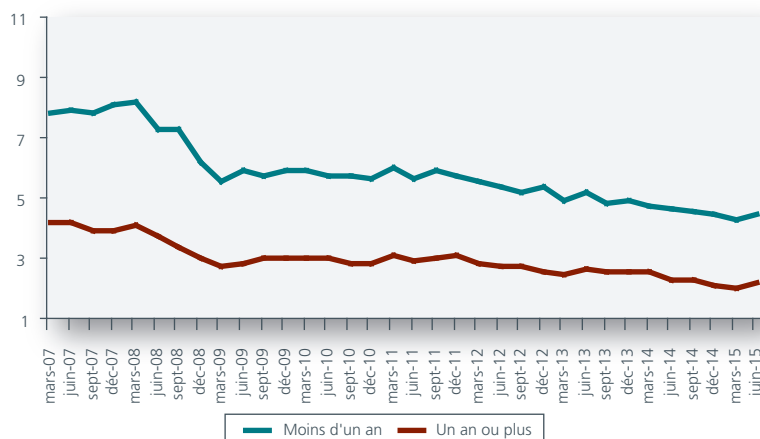
**Valérie BERNARDI (Dares),
Christel POUJOULY (Pôle emploi).**

(2) CDI, autres contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.

Graphique 4

Taux de sortie pour reprise d'emploi par ancienneté en catégories A, B, C

En %, données CVS

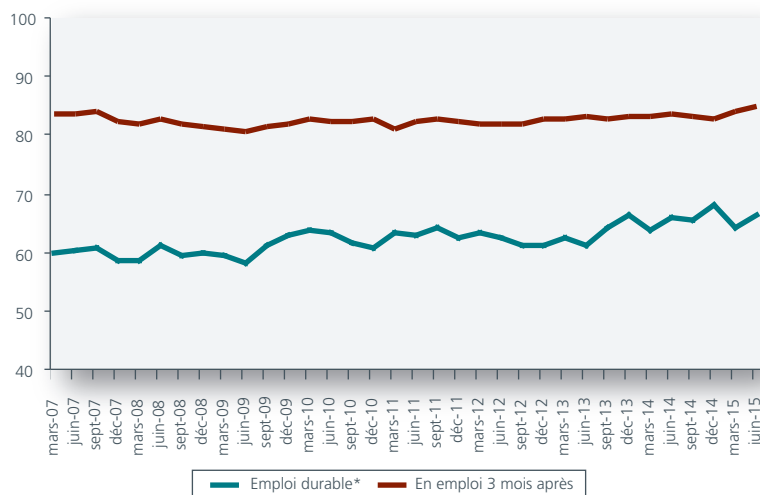


Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.
Sources : Pôle emploi - Dares, STMT et enquête Sortants.

Graphique 5.

Part des sortants pour reprise d'emploi en emploi durable* et en emploi trois mois après leur sortie

En %, données CVS



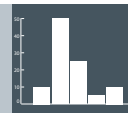
* CDI, autres contrats (CDD, saisonnier, vacation, intérim, contrat aidé) de 6 mois ou plus et mises à son compte.
Champ : demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.
Source : Pôle emploi - Dares, enquête Sortants.

Pour en savoir plus

[1] Les séries trimestrielles sur les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

[2] Bernardi V. (2015), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2014. La baisse du taux de sortie pour reprise d'emploi se poursuit », *Dares Résultats* n° 90, décembre.

Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel



DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
www.travail-emploi.gouv.fr (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication : **Françoise Bouyard**.

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**.

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**.
Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**.

Conception graphique et impression :
ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande :
dares.communication@travail.gouv.fr
Abonnement aux avis de parution de la Dares
(<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>)

Dépôt légal : à parution.
Numéro de commission paritaire : 3124 AD.
ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

L'enquête Sortants des listes de Pôle emploi

Depuis le 2^e trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent chaque trimestre une enquête auprès de demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C afin de mieux connaître les motifs réels de sortie et, en cas de reprise d'emploi, la nature de l'emploi retrouvé. En effet, la STMT (statistique mensuelle du marché du travail), sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, enregistre les motifs de sortie tels que connus par le conseiller de Pôle emploi et ne comptabilise donc que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi et, en cas de reprise d'emploi, ne fournit aucune information sur l'emploi retrouvé. Or, certains demandeurs d'emploi ayant repris une activité ne le signalent pas à Pôle emploi, et leur sortie est alors souvent enregistrée administrativement comme due à un défaut d'actualisation de leur situation mensuelle ou à une radiation administrative, en cas de non présentation à un entretien. Ainsi, environ la moitié des personnes sorties pour défaut d'actualisation de leur situation mensuelle et un peu plus d'un quart de celles sorties pour radiation administrative ont en fait repris un emploi.

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C au cours du dernier mois du trimestre (mars, juin, septembre et décembre), trois mois après leur sortie. Certains ne sont plus inscrits à Pôle emploi, d'autres le sont encore, mais en catégorie D ou E. Sont considérées l'ensemble des sorties de catégories A, B, C sur le mois, même celles de courte durée. Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être en emploi à leur sortie : les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles qui sont sorties à la suite d'un défaut d'actualisation ou d'une radiation administrative ou encore celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis. Sont hors du champ de l'enquête les sortants pour cause de maladie ou maternité, entrée en formation ou retraite.

Les motifs réels de sortie des catégories A, B, C sont reconstitués à partir de deux sources : l'enquête Sortants pour les personnes interrogées et la STMT pour les autres. Les sorties pour reprise d'emploi correspondent aux demandeurs d'emploi qui déclarent être sortis pour ce motif ou qui déclarent être sortis pour un autre motif (hors formation, retraite, maladie, invalidité ou vacances) et sont en emploi le mois de la sortie.

Comme toute statistique établie à partir d'une enquête, les parts et taux de sortie par motif sont estimés avec une marge d'incertitude liée à la taille de l'échantillon. Chaque trimestre, environ 15 000 personnes sont interrogées en France métropolitaine dans le cadre de l'enquête Sortants. Pour juin 2015, la part des sorties pour reprise d'emploi dans l'ensemble des sorties est estimée à 43,7 % avec une précision, à 95 %, de plus ou moins 0,8 point (donnée brute). Cela signifie qu'il y a 95 % de chances pour que la part des sorties pour reprise d'emploi qui serait mesurée sur l'ensemble des sortants (et non plus sur un échantillon) soit comprise entre 42,9 % et 44,5 %.

Les comportements de sortie présentent un caractère saisonnier. Pour tenir compte de cette saisonnalité et du fait que les quatre mois d'enquête ne sont pas nécessairement représentatifs de ce qui se passe sur l'année, les données sont désaisonnalisées et calées sur les volumes de sorties CVS-CJO estimés à partir de la STMT. Chaque année, pour la publication relative aux sortants de septembre, les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) sont actualisés pour tenir compte de l'année écoulée.

Définition des motifs réels de sortie

Motif réel	Définition
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Entrée en formation
Retraite	Départ en retraite (et entrée en dispense de recherche d'emploi jusque fin 2011)
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, invalidité, congé maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire, service civique
Non-renouvellement volontaire de la demande*	N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription dans les trois mois
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, problème de carte de séjour, refus, autres

* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.

Définition des catégories de demandeurs d'emploi

Catégorie statistique	Définition
A	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi
B	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78h ou moins au cours du mois)
C	Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78h au cours du mois)
D	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
E	Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).